

# Résidence hôtelière à Royan : un second projet sème le trouble

A LA UNE / ROYAN / Publié le 20/03/2017 à 3h40. Mis à jour à 17h06 par **Stéphane Durand**.



▲ Le site de « l'ancienne usine à gaz » est idéalement placé à quelques pas de la plage ©S. D.

## PREMIUM

**Un second projet de 90 logements lancé sur le site libéré par Engie au niveau de « l'ancienne usine à gaz » va influencer la réflexion autour de l'ex-école Jules-Ferry.**

C'est un peu comme une série télévisée avec ses rebondissements, ses éclats de voix, ses coups de gueule... Nous n'irons pas jusqu'à dire que c'est Dallas à Royan et que le député-maire Didier Quentin joue le rôle de JR, mais force est de constater que le dossier de la réhabilitation de l'ancienne école Jules-Ferry, en centre-ville, est un feuilleton qui nous promet sans doute encore quelques épisodes.

En annulant au dernier moment une réunion du Conseil municipal, mercredi, pour prendre l'avis de tous les élus sur le devenir de l'ex-école, et alors que la majorité municipale s'était déjà prononcée favorablement pour le projet de résidence hôtelière, on savait que le député-maire Didier Quentin avait de nouvelles informations.

Sans faire durer le suspense, l'élu a révélé qu'il avait appris qu'un second projet de résidence hôtelière était en gestation sur le site de « l'ancienne usine à gaz », avenue du Maréchal-Leclerc, à quelques pas de la plage de la Grande Conche, du côté du boulevard Garnier. Une information connue depuis un petit moment, apparemment. « Forcément, ça rebat les cartes. Je vois mal deux

résidences hôtelières situées à quelques centaines de mètres l'une de l'autre », indique le maire de Royan.

### La rédaction vous conseille

Royan : tension palpable autour du projet de l'ancienne école Jules-Ferry

Royan : le grand oral des candidats pour l'ancienne école Jules-Ferry

## Odalys très présent

Surtout que le même gestionnaire, Odalys, est annoncé dans les deux projets. Nous avons cherché à joindre un responsable de cet acteur très présent sur le marché de l'hébergement de tourisme, mais pour l'instant sans succès. « Si Odalys part sur le projet de l'ancienne usine à gaz, je ne le vois pas continuer aussi sur celui de l'ex-école Jules-Ferry », confie un spécialiste de l'immobilier à Royan.

Toujours est-il que, du coup, les deux autres projets immobiliers en concurrence pour réhabiliter l'ancienne école, ceux des promoteurs Richard Martinez et Jean-Philippe Guerry, reviennent dans le jeu. Aux dernières nouvelles, le maire Didier Quentin aurait fait le deuil d'une résidence hôtelière sur ce site et songe maintenant à y encourager, en plus de logements, la création d'une maison pluridisciplinaire de santé.

Rappelons ce qu'est une résidence hôtelière. Les logements y sont proposés à une clientèle touristique pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois. Une résidence est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs, comme par exemple une piscine, et est gérée par une seule personne physique ou morale.

À la différence d'un hôtel, ce concept propose des logements où la clientèle peut séjourner en toute indépendance avec la présence notamment d'une cuisine ou d'un coin cuisine. Selon nos informations, le projet lauréat du site de « l'ancienne usine à gaz » comprend 90 logements en résidence hôtelière, 92 logements en accession et 40 logements sociaux.

## Enedis et GDF ont déménagé

Avant le démarrage des travaux, le site devra être dépollué. Enedis, ex-ERDF (Électricité Réseau Distribution France) et GRDF (Gaz Réseau Distribution France), filiale d'Engie, anciennement GDF-Suez, ont déjà quitté l'endroit pour un bâtiment construit sur la zone de la Queue-de-l'Âne, à Saint-Sulpice-de-Royan. Aujourd'hui, une société y loue quelques chambres (lire ci-dessus).

Ce serait le groupe Duval qui porterait le projet immobilier sur cet hectare idéalement bien placé non loin du centre-ville et de la mer. Affaire à suivre, donc...

## Une location qui étonne

En attendant que le chantier de dépollution du sol et de construction démarre sur le site de « l'ancienne usine à gaz », une société, Camelot Property, y a proposé en location des logements temporaires, au total 12 chambres allant de 15 à 60 mètres carrés. « On propose ce type de service pour que des sites appelés à être réhabilités continuent à être occupés et qu'ils ne se transforment pas en friche », indique-t-on du côté de Camelot Property.

Une démarche qui peut interroger. L'un de nos lecteurs nous a d'ailleurs contactés pour s'étonner qu'on puisse louer des chambres sur un site encore pollué. Du côté de la Ville de Royan, on souligne que cette pollution est en sous-sol et que ça ne risque rien. Même son de cloche du côté du professionnel de l'immobilier. Mieux vaut éviter, cependant, d'aller gratter dans le sol.



### Recevez par email le **Récap Charente-Maritime**

Dès 17h30 du lundi au vendredi, le résumé de l'actualité du jour en Charente-Maritime

[S'inscrire](#)

## A LIRE AUSSI



**Un jeune trapéziste se tue en chutant pendant son numéro**



**Vidéo. Quand Macron apprend qu'il y a eu des malaises lors de son meeting bordelais**



**Cap-Ferret : sur la plage interdite**



**Insolite : un camion Intermarket retrouvé près de Mossoul en Irak**

Recommandé par